Département des ARDENNES

Arrondissement de VOUZIERS

Communauté de Communes de l'Argonne

Ardennaise

Paraphe:

45

2013/136

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2013/100

Nombre de membres:

En exercice : 126 Présents : 74

Votants: 82 (8 pouvoirs)

POUR: 82 (100 %) CONTRE: 00 ABSTENTION: 00 Le dix-huit décembre deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis

SIGNORET.

Date de la convocation: 09/12/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames_Dominique ARNOULD; Josette BESTEL; Françoise BONOMME; Régine BRUSA; Françoise BUSQUET; Nadine DIDIER; Béatrice FABRITIUS; Brigitte GERARD; Elisabeth HAQUIN; Ghislaine JACQUET; Pascale MELIN; Agnès MERCIER; Chantal PETITJEAN; Gisèle PIERSON; Suzanne RAULIN; Anne SEMBENI; Messieurs Michel ADIN; Claude ANCELME; Tony BESANCON; Bernard BIENVENU; René BOCQUET; Jean-Pierre BOSCHAT; Jean-Paul BOUILLEAUX; Jacques BOUILLON; Mathieu BOUILLON; Jean-Pierre BOURE; Patrick BROUILLON; René BRUAUX; Roland CANIVENQ; Francis CANNAUX; Michel COLIN; Dominique COLSON; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT; Luc DECORNE; Gérard DEGLAIRE; Thierry DEGLAIRE; Jean-Michel DELAHAUT; Pascal DELANDHUY; Jean-Claude ETIENNE; Philippe ETIENNE; René FRANCART; Pascal GENTY; Bernard GIRONDELOT; Olivier GODART; Jean-Baptiste GOMEZ; Jacques GROSSELIN; Dominique GUERIN; Jean-Pierre GUERIN; Eric HAULIN; Philippe HENRY; Bruno JUILLET; Hervé LAHOTTE; Jacques LANTENOIS; Patrick LESOILLE; Eric LETINOIS; Jean-Marc LOUIS; Jacques MACHAULT; Jean-Paul MAILLART; Raoul MAS; Frédéric MATHIAS; Michel MAYEUX; Claude MOUTON; Daniel NIZET; Jacky NIZET; Guy PAYEN; Jean-Yves PIC; André POULAIN; Francis SIGNORET; Gérard SOUDANT; Wilfried TARNOWSKI; Gildas THIEBAULT; Pierre THIERY; Bernard WISNIEWSKI; Damien ZANDER.

Représentés: Madame Isabelle BECHARD donne pouvoir de vote à M. Jean-Michel DELAHAUT; Madame Patricia BRISSOT donne pouvoir de vote à M. Jean-Claude ETIENNE; Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. Claude ANCELME; Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à Mme Ghislaine JACQUET; Madame Marie-Hélène DEVER donne pouvoir de vote à M. Michel ADIN; Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Mme Françoise BUSQUET; Madame Marie-Hélène MOREAU donne pouvoir de vote à Mme Chantal PETITJEAN; Monsieur Jean-Marc LAMPSON donne pouvoir de vote à M. Bernard GIRONDELOT.

OBJET : AVENANT A LA CONVENTION CADRE CONCLUE AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ARDENNES

Vu la délibération n°2010/46 du Conseil de Communauté en date du 16/06/2010 approuvant la convention cadre et la convention de mise à disposition de locaux à signer avec l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA) dans le cadre du transfert du CERFE;

Considérant que ces conventions arrivent à échéance au 31/12/2013 et la possibilité de les reconduire jusqu'en 2018 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté:

- ACCEPTE de reconduire la convention cadre avec l'URCA jusqu'au 31/12/2018
- ACCEPTE de reconduire la convention de mise à disposition des locaux situés à Boult aux Bois au bénéfice de la plateforme du CERFE jusqu'au 31/12/2018.
- AUTORISE le Président à signer les conventions susvisées avec l'URCA dans ces conditions.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Francis SIGNORET